

Paris, le 22 juin 2026

Destinataires :

- Clubs GAc

Réf : GM/DS/MV/2026-564
Direction des Compétitions et de la Haute Performance
Affaire suivie par : Marvin VALLON
☎ 01.48.01.24.49
Objet : Stage Accession n°2
Du 24 au 27 octobre 2026 – Plateau d'Hauteville (Ain)
Action J512004

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons l'honneur de vous informer que le stage **Accession n°2** est prévu du 24 au 27 octobre 2026 à Hauteville (Ain). Ce stage a pour objectif principal de renforcer et de perfectionner les compétences des gymnastes évoluant au niveau performance, dans les catégories nationales NA 8-16 et NATC.

STAGES ACCESSION n°2

Ouvert aux gymnastes accompagnés de leurs entraîneurs qui souhaitent participer à 4 jours de stage encadré par des entraîneurs experts nationaux.

Objectifs :

- Accompagner les clubs dans la formation de base des gymnastes, leur recherche de progression dans la filière Nationale A.
- Consolider les compétences des entraîneurs en matière de méthodologie d'entraînement.
- Renforcer la dynamique collective nationale de préparation à la performance.
- Détecter des talents.

Début des stages : samedi 24 octobre 2026 à 14h30

Fin des stages : mardi 27 octobre 2026 à 12h30

Lieu d'hébergement et d'entraînement

BOOST CENTER
185 chemin de Lésines
01110 Plateau d'Hauteville

Responsables Techniques : Eva PIOLINE Entraîneuse National GAc - 06.61.86.95.29
Didier SEMMOLA – Responsable PAS GAc -
06.81.87.23.57

stageaccessiongac@ffgym.fr

Assistant Administratif Direction des Compétitions et de la Haute Performance (DCHP) :

Marvin VALLON
marvin.vallon@ffgym.fr – 01 48 01 24 49



- **Conditions d'accessibilité :**

Le stage Accession n°2 est accessible aux unités qui souhaitent s'engager en filière Nationale A, catégories NA 8-16 et NATC. Les unités devront être accompagnées d'un entraîneur par club.

Le processus de sélection repose sur l'envoi préalable d'une séquence vidéo.

Afin d'assurer la tenue de l'action, la Direction Technique Nationale se réserve le droit d'ouvrir l'accès à d'autres participants.

- **Organisation du stage :**

Pendant les sessions d'entraînement, les gymnastes seront encadrés par leur entraîneur de club, avec le soutien d'experts nationaux qui interviendront pour accompagner la montée de compétences à la fois les athlètes et des entraîneurs.

Durant les temps libres (identifiés dans le planning), les gymnastes mineurs seront sous la responsabilité de leur entraîneur (majeur).

- **Conditions financières :**

- > Gymnastes et entraîneurs invités à participer :**

Séjour : du 24 octobre 2026 – 14h30 au 27 octobre 2026 – 12h30

Hébergement et restauration :

L'hébergement et la restauration sont prévus pour la durée du séjour au « Boost Center », 185 chemin de Lésines 01110 Plateau d'Hauteville.

La réservation sera effectuée par la Fédération et refacturée à l'intéressé / club.

Transport (domicile – lieu du stage) : à prévoir et à la charge financière de l'intéressé / club.

Package 255€ maximum par personne incluant les frais pédagogiques et logistiques, la pension complète.

Ce tarif sera affiné lors de la confirmation de participation envoyée aux clubs.

- **Inscription et échéancier :**

Les intentions de participation (entraîneurs et gymnastes) ainsi que le montage vidéo devront être envoyés au plus tard **le dimanche 13 septembre 2026** selon les modalités suivantes :

- Compléter le formulaire via le lien suivant :

[INTENTION PARTICIPATION STAGE ACCESSION 2](#)

ET

- Envoyer une vidéo par unité en utilisant le service gratuit « **We Transfer** » à l'adresse suivante : stageaccessiongac@ffgym.fr

La vidéo requise doit présenter :

- ✚ **3 éléments statiques :**

- Une équerre dans les bras du/ de la porteur(se) debout
- Un ATR réalisé par le/la voltigeur/se identifié(e) sans support ou aide.
Pour les groupes (trio ou quatuor), si l'ATR ne peut être réalisé sur une base, il est possible de proposer l'élément en duo.
- Un changement de position de porteur/se en duo et un changement de base en groupes (trio ou quatuor) avec transition ou non.

- ✚ **3 éléments dynamiques** réalisés seul, en parade ou en longe (tapis autorisé).

- Un élément préparatoire
- Un salto arrière avec 4/4 de rotation groupé ou carpé ou tendu.
- Un élément au choix parmi la grille d'imposé dynamique de l'unité correspondante (quelle que soit la valeur en difficulté de cet élément)

- ✚ **Pour le(s) voltigeur(se)s :** au choix parmi les 2 éléments suivants :

- Equerre 3" + poser pointes + équi en force 3" + descente équerre 3", seul ou en parade
- Stalder tenu 3" + descente équerre 3", au sol ou sur porte-mains, seul ou en parade

- ✚ **Porteur(se)s seul(e)s :**

- Depuis la position assis sur les genoux, placement du dos groupé ATR tenu 5", seul ou en parade.
- Depuis la position debout pieds joints, placement du dos écart ATR tenu 5", seul ou en parade.

- ✚ **1 élément/série de tumbling** à réaliser, avec ou sans parade, par les porteur(se)s et voltigeur(se)s (éléments qui peuvent être différents selon les partenaires)

- ✚ **Optionnel : possibilité de présenter en plus un élément libre statique et/ou dynamique**



La **liste des invités à participer** sera communiquée le **jeudi 17 septembre 2026**.

Une liste complémentaire pourra être établie.

Vous recevrez alors une circulaire qui précisera les modalités de confirmation de participation et de paiement précisant notamment le tarif exact par personne (gyms/entraîneurs)

Au plus tard le **dimanche 27 septembre 2026, devront être effectués :**

- Le paiement par virement bancaire à la FFG
- La confirmation de participation via un formulaire en ligne
- L'envoi des informations sur les transports (moyens et horaires) via un formulaire en ligne.

Toute confirmation non accompagnée du règlement ne sera pas acceptée.

Chaque personne inscrite s'engage à participer au stage dans les conditions fixées (durée totale du stage, horaires, hébergement et restauration).

La présence d'un entraîneur par club est obligatoire.

Nous vous rappelons que la licence FFGym 2027 est obligatoire pour pouvoir participer au stage.

NB : La Fédération se donne le droit d'annuler/repousser cette action en fonction du nombre d'inscrits.

Je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de mes cordiales salutations.

Gaël MEYER

Directeur Technique National

Copies : C. Lambert – E. Pioline – D. Semmola – Comptabilité – Communication – Comités Régionaux.